

R&D : 31 millions d'euros d'investissements d'avenir pour le dispositif Carnot

Afin de renforcer la collaboration entre les centres publics de R&D et les entreprises, le gouvernement français a lancé en mars 2011 les appels à projets « *Carnot PME* » et « *Carnot International* ». Les projets retenus au titre du dispositif Carnot, se partageront une dotation complémentaire de **31 millions d'euros sur 5 ans** (investissements d'avenir).

« *Carnot PME* » : les trois lauréats

Trois candidatures sur sept ont été retenues au titre de l'appel à projets « *Carnot PME* », ont annoncé le mois dernier MM. **Laurent Wauquiez** et **René Ricol**, respectivement ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et commissaire général à l'Investissement.

– Le projet **Avenir Énergies PME** (AVENEPME) recevra 8 millions d'euros sur 5 ans au titre du programme investissements d'avenir (PIA). Porté par les Instituts Carnot Énergies du futur et M.I.N.E.S (Méthodes Innovantes pour l'Entreprise et la Société), AVENEPME a pour objectif d'accroître la compétitivité des entreprises dans le domaine énergétique.

– Le projet **CaPME'UP** est porté par les Instituts Carnot CETIM, qui rassemblent le Centre technique des industries mécaniques et le Laboratoire de recherche et de contrôle des caoutchoucs et des plastiques, IFP-Moteurs et CEA LIST (systèmes numériques intelligents). CaPME'UP, qui vise à soutenir des entreprises souhaitant passer d'un niveau technologique intermédiaire (*mid-tech*) à un niveau plus élevé (*high-tech*), recevra 6 millions d'euros sur 5 ans.

– Le projet **Captiven** bénéficiera de 3 millions d'euros sur 5 ans au titre du PIA. L'initiative Captiven est portée par les Instituts Carnot Cemagref (renommé Irstea – Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture), BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) et Ifremer-EDROME (exploration et exploitation durable des ressources océaniques).

Ce projet ambitionne d'améliorer l'efficacité des moyens météorologiques à des fins de gestion des risques et de valorisation des ressources environnementales.

L'unique projet retenu au titre de l'appel « *Carnot International* »

– **Global Care** est le seul des six projets présentés dans le cadre de l'appel « *Carnot International* » à avoir été sélectionné. Ce projet est porté par les Instituts Carnot Pasteur MI (maladies infectieuses), Voir et Entendre (réhabilitation sensorielle), ICM (Institut du cerveau et de la moelle épinière), Curie-Cancer et CALYM (recherche sur le lymphome). Il a pour objectif de renforcer à l'international les partenariats R&D qui profitent aux instituts Carnot « *santé humaine* ». Global Care va bénéficier d'un apport du PIA équivalent à 14 millions d'euros sur 5 ans.

Le dispositif Carnot en bref

Créés en 2006, les **instituts Carnot** forment un réseau de structures de recherche publique, 34 à ce jour, tournées vers l'innovation. Chaque institut labellisé reçoit un abondement financier de l'**État** (financements émanant de l'ANR – **Agence Nationale de la Recherche**) calculé en fonction du volume des recettes tirées des contrats de recherche réalisés avec leurs partenaires socio-économiques, entreprises et collectivités.

Le volume de ces contrats R&D a augmenté de 10 % en moyenne annuelle entre 2006 et 2010. Sur la même période, la part des recettes « *recherche partenariale* » avec des petites et moyennes entreprises est passée de 10 à 16 % du chiffre d'affaires total des instituts Carnot.

Ces derniers représentent aujourd'hui plus de la moitié de la recherche directe public-privé en France avec un volume d'affaires de 350 millions d'euros avec les entreprises, et un objectif de 450 millions d'euros à l'horizon 2015.